 **Information aux riverains (09/2013)**

**Deux dates très importantes sont à retenir** : - **Le jeudi 26 septembre 2013 à 13h30,** se tiendra à Tubize, Bld. Georges Deryck 124 (centre culturel), une commission conjointe des Parlements Wallon, Flamand et Bruxellois sur le thème des inondations. Vous trouverez des informations en consultant notre site-> rubriques « courrier »-> lettre aux hautes autorités. Il est important que tous les riverains soient présents lors de cette séance publique. - **Le lundi 14 octobre 2013 à 20h à la maison communale**, le conseil communal prendra connaissance et adoptera très vraisemblablement le Plan de Prévention des Risques d’Inondations (P.P.R.I.), il est important que tous les riverains soient présents lors de cette séance.

Comme nous ne sommes pas restés inactifs, vous pourrez également prendre connaissance (sur notre site - aux rubriques-> courrier) : - Courrier du 03/01/2013 adressé à Mr. le Ministre C. Di Antonio relatif au Hain, la Senne, le canal, et de l’étude de d’un by-pass. - Courrier du 04/01/2013 adressé à Mr. M. Bastin, Député Provincial relatif au Coeurcq, au Ry de Froye et au Ry du Vraimont. - Courrier du 10/01/2013 adressé à Mr. le Ministre Ph. Henry relatif à l’Urbanisation, qui est l’une des principales causes des inondations. - Courrier du 19/02/2013, adressé au Collège Communal relatif à l’imperméabilisation des sols et aux digues de protection individuelles. - Réunion du 17/06/2013 avec Mr.P. Dewil - le PV de cette réunion + diaporama est accessible sur notre site sous la rubrique réunion. - Courrier du 03/07/2013, adressé à Mr. F. Lambot, Directeur SPW du service des cours d’eau non navigables. - Courrier du 07/08/2013, adressé au Collège Communal, relatif à l’imperméabilisation des sols et aux digues de protection individuelles. - Courrier du 19/08/2013, adressé au Premier Ministre et aux Ministres Présidents relatif à la commission conjointe des Parlements. Nous vous demandons d’afficher le verso de cette circulaire à votre fenêtre, montrons notre détermination et notre solidarité.

Pour soutenir nos actions, voici le compte en banque d’SOS-INONDATIONS-TUBIZE 0688 9388 6248 Visitez notre site internet : [www.sos-inondations-tubize.be](http://www.sos-inondations-tubize.be)

Editeur responsable : Guy Jadin, Bd. Georges Deryck n°26 (bt. 4) - 1480 Tubize

  **Information aux riverains (09/2013)**

**Deux dates très importantes sont à retenir** : - **Le jeudi 26 septembre 2013 à 13h30,** se tiendra à Tubize, Bld. Georges Deryck 124 (centre culturel), une commission conjointe des Parlements Wallon, Flamand et Bruxellois sur le thème des inondations. Vous trouverez des informations en consultant notre site-> rubriques « courrier »-> lettre aux hautes autorités. Il est important que tous les riverains soient présents lors de cette séance publique. - **Le lundi 14 octobre 2013 à 20h à la maison communale**, le conseil communal prendra connaissance et adoptera très vraisemblablement le Plan de Prévention des Risques d’Inondations (P.P.R.I.), il est important que tous les riverains soient présents lors de cette séance.

Comme nous ne sommes pas restés inactifs, vous pourrez également prendre connaissance (sur notre site - aux rubriques-> courrier) : - Courrier du 03/01/2013 adressé à Mr. le Ministre C. Di Antonio relatif au Hain, la Senne, le canal, et de l’étude de d’un by-pass. - Courrier du 04/01/2013 adressé à Mr. M. Bastin, Député Provincial relatif au Coeurcq, au Ry de Froye et au Ry du Vraimont. - Courrier du 10/01/2013 adressé à Mr. le Ministre Ph. Henry relatif à l’Urbanisation, qui est l’une des principales causes des inondations. - Courrier du 19/02/2013, adressé au Collège Communal relatif à l’imperméabilisation des sols et aux digues de protection individuelles. - Réunion du 17/06/2013 avec Mr.P. Dewil - le PV de cette réunion + diaporama est accessible sur notre site sous la rubrique réunion. - Courrier du 03/07/2013, adressé à Mr. F. Lambot, Directeur SPW du service des cours d’eau non navigables. - Courrier du 07/08/2013, adressé au Collège Communal, relatif à l’imperméabilisation des sols et aux digues de protection individuelles. - Courrier du 19/08/2013, adressé au Premier Ministre et aux Ministres Présidents relatif à la commission conjointe des Parlements. Nous vous demandons d’afficher le verso de cette circulaire à votre fenêtre, montrons notre détermination et notre solidarité.

Pour soutenir nos actions, voici le compte en banque d’SOS-INONDATIONS-TUBIZE 0688 9388 6248 Visitez notre site internet : [www.sos-inondations-tubize.be](http://www.sos-inondations-tubize.be)

 Editeur responsable : Guy Jadin, Bd. Georges Deryck n°26 (bt. 4) - 1480 Tubize